



HAL
open science

Introduction

Thierry Kamionka, Fouzi Mourji

► **To cite this version:**

Thierry Kamionka, Fouzi Mourji. Introduction. *Revue Economique*, 2020, 71 (6), pp. 939 à 942.
10.3917/reco.716.0939 . hal-03048090

HAL Id: hal-03048090

<https://hal.science/hal-03048090>

Submitted on 9 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

Thierry Kamionka¹ et Fouzi Mourji²

Ce numéro spécial de la Revue Economique a été réalisé sur la base de communications présentées aux 36^{èmes} journées de microéconomie appliquée (JMA). Ces journées ont été abritées par la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Aïn Chock de l'Université Hassan II – Casablanca, à l'initiative du Laboratoire de Statistique Appliquée à l'Analyse et la Recherche en Economie (LASAARE).

Quatre-vingt-sept communications ont ainsi été présentées durant les journées des 6 et 7 Juin 2020 qui ont réuni quelques cent vingt participants. Lors des présentations, l'économie du capital humain a été bien représentée. Cela a été aussi le cas de la santé, avec, parmi les aspects étudiés, les inégalités et la couverture, et celui de l'éducation, en particulier les questions relatives au développement cognitif et des performances. Soulignons cependant que le spectre des champs couverts a été large puisque ceux-ci ont concerné également l'économie de l'environnement avec un focus sur le volet du changement climatique et la question des choix discrets en matière de transport, mais aussi l'économie expérimentale, la discrimination et les comportements anti-sociaux et les effets genre qui ont occupé une large partie des sessions. Quelques communications ont porté sur la migration, la diversification des revenus et l'économie industrielle dans ses composantes formation des prix, ressources humaines et recherche-développement. Les recherches qui ont été présentées au cours de ces journées concernent à la fois les pays en développement et les pays développés, ont recours à des approches théoriques et à l'économétrie appliquée. Les travaux présentés attestent de la variété et du dynamisme de la recherche réalisée dans le domaine de la microéconomie appliquée. En témoignent les articles sélectionnés dans ce numéro qui en donnent un bon aperçu.

La conférence inaugurale a été assurée par Claude Montmarquette qui est professeur émérite de sciences économiques de l'Université de Montréal et chercheur au CIRANO. Claude Montmarquette est un spécialiste de l'économie des choix publics, de l'économétrie de l'éducation, de l'économie expérimentale et de l'économétrie du marché du travail. Claude Montmarquette est l'auteur de plus de 100 articles publiés dans les revues et les ouvrages scientifiques. Il a présidé et participé

¹ CNRS et CREST, 5 avenue Henry Chatelier. TSA 26644. 91764 Palaiseau Cedex

² Université Hassan II Aïn Chock – Casablanca et LASAARE

à plusieurs comités pour le compte du gouvernement du Québec, il est membre élu de la Société royale du Canada et membre de l'Ordre du Canada ; en 2016, il a été nommé Commandeur de l'Ordre de Montréal. Sa conférence, dont le texte figure dans ce numéro, a consisté en une synthèse de ses travaux dans le domaine du capital humain. Il y rappelle les principales questions soulevées par l'économie de l'éducation qui en fait jalonnent ses contributions au cours de quelques décennies. Elles vont de l'investissement en éducation, à l'analyse des performances et aux explications des inégalités sociales en matière de choix éducatifs. Basées à la fois sur des données d'enquêtes et de l'économie expérimentale, ses études ont, outre leur intérêt méthodologique souvent innovant et s'adaptant aux contraintes de l'observation, une portée « policy oriented ». En effet, à partir des résultats, la rigueur de l'argumentation le conduit à formuler des propos utiles pour inspirer les politiques relatives à l'éducation et au capital humain. Caractéristiques qui mettent son intervention en phase avec les préoccupations de la microéconomie appliquée.

L'investissement en éducation est une des composantes principales du capital humain. Depuis les travaux de Gary Becker, il est au cœur des politiques publiques de part le monde. Il s'agit à la fois de réduire les inégalités sociales et d'accompagner la croissance économique. Dans le premier article de ce numéro, Claude Montmarquette rappelle que, dans un monde où tous les jeunes seraient identiques en qualité, les inégalités de revenus seraient la conséquence de choix individuels. Les travaux réalisés par Claude Montmarquette montrent qu'il est plus difficile de faire progresser les élèves dont les notes scolaires sont très faibles et posent la question de l'opportunité de la ségrégation des classes en ayant à l'esprit les travaux sur les effets de pairs et ceux sur l'impact de la taille des classes. Une large part de la réussite scolaire provient de facteurs socioéconomiques et personnels non observés au delà des caractéristiques présentes dans la modélisation. Les effets école et classes intervenant pour une faible part dans l'explication de cette réussite. En ce qui concerne les déterminants de la persévérance scolaire, il met en évidence le rôle du salaire minimum. À partir de données expérimentales, Claude Montmarquette a étudié les déterminants de l'investissement dans les études post secondaires. Il s'intéresse, singulièrement, aux facteurs qui influencent les décisions des étudiants lorsqu'ils doivent choisir s'ils acceptent une bourse d'étude ou un emprunt. Il montre que le prix à payer et la volonté d'épargner sont les principaux facteurs de la demande de subvention pour les étudiants. Les inégalités sociales en matière de choix éducatifs sont étudiées à la lumière des niveaux d'aspiration en matière de résultats éducatifs qui peuvent être reliés à la notion de point de référence de la théorie de la prospective (Kahneman et Tversky, 1979). Il résulte que les différences sociales peuvent influencer les niveaux d'aspiration qui peuvent jouer un rôle important en matière de choix éducatifs et de résultats scolaires.

Dans le domaine du choix de discipline d'études, les revenus anticipés sont un facteur explicatif important avec les probabilités de réussite.

François Gardes et Anil Alpman étudient les changements de bien être des ménages en fonction de la croissance économique. Un changement des ressources monétaires exogène des ménages va entraîner une modification de leurs dépenses ainsi que le temps consacré au travail (domestique ou marchand) ou au loisir. Ces modifications vont causer une révision du coût d'opportunité du temps qui va entraîner un cycle de changements de l'allocation du temps. Ce phénomène a été observé lors de la grande récession aux Etats Unis (2008 à 2011). Un des apports de l'article est de considérer le coût d'opportunité du temps des individus comme endogène. Les auteurs analysent les effets multiplicateurs d'un choc exogène sur le revenu, ses conséquences sur la relation entre croissance et chômage (loi d'Okun) et l'évolution du bien être des ménages pendant la grande récession américaine. L'approche utilisée par François Gardes et Anil Alpman permet de fonder les relations macroéconomiques sur la base des comportements des agents économiques (ici la relation entre croissance et chômage).

L'article de Yannick Gabuthy, Emmanuel Peterle et Jean-Christian Tisserand est consacré à l'étude de l'impact de la règle d'allocation des frais de justice - règle anglaise versus règle américaine - sur l'incitation qu'a le requérant à aller en justice, la dissuasion des demandes sans fondement juridique et l'effort de l'avocat. Dans le cas de la règle américaine, chaque partie a à charge ses propres frais de justice. Pour la règle anglaise, le perdant au procès prend en charge aussi une partie des frais de justice de la partie adverse. Le type de règle appliqué pour les frais de justice peut avoir des effets multiples concernant la décision d'intenter ou pas une action en justice, le montant des honoraires des avocats, le niveau d'effort des avocats. Pour étudier l'impact de la règle d'allocation des frais de justice, un jeu séquentiel est mis en place dans lequel la probabilité de succès au procès dépend des fondements juridiques de l'affaire et du niveau d'effort fourni par le ou les avocat(s). Dans ce cadre, un certain nombre de prédictions théoriques sont faites comme un plus grand recours à la justice dans le cas de la règle anglaise lorsque le critère de mérite de l'affaire dépasse un certain seuil. Les effets de la règle d'allocation sont vérifiés dans le cadre d'un protocole expérimental et, en particulier, il est montré que la règle anglaise incite les plaignants à ne pas aller en justice dans le cas où les fondements juridiques de l'affaire sont fragiles.

Jacques Mairesse, Michele Pezzoni et Fabiana Visentin examinent si la dynamique des promotions en Science est influencée ou pas par le fait d'être un homme ou une femme. Dans cet ar-

ticle, les auteurs utilisent un panel constitué des carrières de scientifiques de l'Institut National de Physique (INP) du CNRS. Les promotions sont caractérisées par le passage du grade de chargé(e) de recherche (CR) à celui de directeur(trice) de recherche (DR). Les données utilisées sont de source administrative et complétées par une enquête réalisée au téléphone, ainsi que d'informations issues, en particulier, de la base Scopus (Elsevier). Les différences hommes/femmes en termes de taux de promotion sont étudiées en tenant compte du nombre de publications, du nombre de citations et des activités liées à la recherche (subventions de recherche obtenues, encadrement de thèses, brevets, nombre de co-auteurs, direction d'équipe de recherche, autres responsabilités de recherche) et des caractéristiques individuelles (présence d'enfants jeunes dans la famille, taille de la famille). Le passage au grade de DR est modélisé à partir d'un modèle de durée à hasards proportionnels et en maximisant la fonction de vraisemblance partielle. Les résultats obtenus montrent que, lorsque il est tenu compte des caractéristiques individuelles et de la productivité, les physiciens et les physiciennes ont les mêmes taux de promotion pour le passage de CR à DR. Une analyse de robustesse est réalisée en analysant les résultats obtenus à partir d'un modèle de durée paramétrique dans lequel la fonction de hasard conditionnelle est de type Weibull et en présence d'hétérogénéité non observable distribuée selon une loi gamma. Les estimations issues de cette spécification ne mettent pas en évidence de différence entre hommes et femmes significative dans le taux de promotion.

L'article de Martine Audibert, Anaïs N'Landu, Marion Ravit, Bertille Raffalli, Andrainolo Ravalihasy, Valéry Ridde et Alexandre Dumont aborde l'analyse de l'impact d'un forfait obstétrical sur l'accès et les inégalités d'accès à des soins de santé maternelle en Mauritanie. En 2002, la Mauritanie a mis en place le préfinancement d'un suivi de la grossesse, de l'accouchement, de médicaments et d'une consultation post natale. Les données utilisées sont celles de l'enquête MICS de 2015. L'étude porte sur les femmes qui ont accouché sur la période des deux années immédiatement avant l'enquête et avaient eu connaissance de l'existence de ce forfait obstétrical. Les variables considérées sont le nombre de consultations prénatales, l'accouchement dans un centre spécialisé et l'accouchement par césarienne. Pour étudier les inégalités dans l'accès aux soins, un indice de concentration de Wagstaff et une méthode de régression quantile inconditionnelle ont été utilisés. Pour tenir compte de l'adhésion au forfait obstétrical, une méthode d'ajustement par pondération a été utilisée. Les résultats attestent d'une réduction des inégalités d'accès aux soins prénataux. Plus précisément, le forfait diminue les inégalités pour l'accouchement en centre spécialisé à la fois en zone urbaine et en zone rurale. Par ailleurs, le forfait ne réduit pas les inégalités d'accès à la césarienne.

L'article d'Amélie Carrère et Florence Jusot considère les modes de prise en charge de la perte d'autonomie pour les personnes âgées. Les caractéristiques du choix sont le reste à charge, la variété (formel, informel) et la quantité. Il s'agit d'étudier les déterminants du mode de prise en charge de la perte d'autonomie. Cette prise en charge peut être effectuée au domicile ou en établissement et faire l'objet d'une aide formelle ou informelle. L'article présente le système de la prise en charge de la perte d'autonomie en France. Un modèle non coopératif est ensuite proposé dans lequel la personne âgée fait son choix compte tenu des offres de prise en charge qui sont proposées et de ses ressources. L'individu retient l'alternative à laquelle est associée l'utilité la plus grande. Les probabilités de choix sont modélisées à partir d'un modèle probit multinomial à partir des données des enquêtes CARE de la Drees (ménages 2015 et institutions 2016). Les estimations réalisées permettent de montrer que les variables qui caractérisent l'offre dans le département (tarifs des aides à domicile, coût des établissements) ont des effets plus faibles que les variables individuelles (niveau de dépendance, niveau de ressources).

Le présentéisme maladie consiste, pour un salarié, à aller travailler alors qu'il est malade. C'est le sujet du présentéisme dans les secteurs public et privé qui est abordé dans le texte de Joseph Lanfranchi et Priscilla Lemoyne. Le présentéisme est calculé en nombre de jours de présence sur le lieu de travail, ce qui explique le recours, pour cette variable, à un modèle de comptage. Les auteurs étudient l'impact des caractéristiques individuelles sur le comportement de présentéisme et, plus particulièrement, la motivation prosociale. La difficulté réside ici dans le fait que les salariés ne sont pas ventilés aléatoirement entre le secteur public et le secteur privé. Les auteurs instrumentent le choix de secteur par des caractéristiques observables qui influencent cette décision mais qui n'ont pas d'effet direct sur le présentéisme. Les données utilisées sont celles de l'enquête Conditions de travail (2013). Le modèle complet qui comporte le nombre de jours de présentéisme et le choix de secteur est estimé en supposant que les termes d'erreur de ces deux équations sont distribués selon une loi normale. Les résultats permettent, notamment, de mettre en évidence que les salariés du secteur public ont un nombre moyen de jours de présentéisme significativement plus faible. La motivation prosociale augmente le présentéisme mais de façon similaire dans les deux secteurs.

Références bibliographiques:

Kahneman D. et Tversky A. (1979), « Prospect Theory : An Analysis of Decision under Risk », *Econometrica*, 47(2), 263-292.